



Paris, le 21 Mai 2019

GRÈVE DANS LES SERVICES D'URGENCES

Les mouvements de grève dans les urgences, qui ont débuté depuis la fin mars, commencent à s'étendre également dans le secteur privé.

Depuis lundi matin les personnels de l'Hôtel-Dieu du Creusot, en Saône et Loire, viennent de voter la grève reconductible.

À ce jour, **55 services d'urgences*** ont décidé de la grève reconductible dans la plupart des cas.

Comme dans le public, avec les mêmes revendications, les salariés des urgences disent **stop à la politique de destruction des services de santé**.

Partout en France, les personnels des urgences ne supportent plus la dégradation de leurs conditions de travail. Ils exigent une revalorisation de leurs salaires. Dans le privé, comme dans le public, le manque de moyens, ne permet plus d'accueillir les patients dans de bonnes conditions.

Les services en grève se réuniront à Paris le 25 mai pour faire le point et envisager les suites à donner.

C'est pour ces raisons que **l'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIÈRE de la Santé Privée soutient l'ensemble des services des urgences en grève à ce jour**.

Elle appelle ses syndicats à organiser dans tous les services d'urgence du secteur privé des Assemblées Générales, à poser les revendications et d'appeler, dès que les conditions sont réunies, à la grève reconductible.

Le Bureau.

*dont Morlaix, Auxerre, le Creusot, Vienne, St Nazaire, Annecy, Angers, Bourges, Lisieux, Besançon, Pithiviers, Mulhouse, Bordeaux Pellegrin, Bordeaux St André, Lyon pédiatrique, Lyon Sud, Dieppe, Mâcon, Brest, Chinon, Beauvais, Nantes, Lons le Saunier, Aix, Creil, Valence, Chalon-sur-Saône, Arles, Tours pédiatrique, Mantes, Montceau, Strasbourg, les différentes Hôpitaux de l'APHP